

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2015/02/24-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 février 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 modifiée relative aux libertés et responsabilités des universités,

Vu la circulaire ministérielle relative à la campagne d'emplois 2014 Enseignants-Chercheurs,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2014/12/09-02 en date du 09 décembre 2014 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Modification de la campagne d'emplois BIATSS 2015

Le conseil d'administration approuve la modification de la campagne d'emplois 2015. Cette modification est détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 25 voix pour et 3 abstentions.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 25 février 2015



Yvon BERLAND

Président de l'Université d'Aix-Marseille



CAMPAGNE D'EMPLOIS BIATSS 2015 : AJUSTEMENT APRES ARBITRAGE DU MINISTERE

AMU a demandé au titre de la campagne d'emploi 2015 l'ouverture de 10 postes d'ASI répartis comme suit :

- **8 concours en interne :**

	BAP	Profil	Affectation
1	J	Gestion financière et comptable	Agence comptable
2	J	gestion administrative	FEG
3	J	gestion administrative	DRI
4	J	gestion administrative	DEVE
5	J	gestion administrative	MEDECINE
6	G	Technique maintenance et travaux immobilier	MEDECINE
7	B	Techniques d'analyses chimiques	IUT
8	F	systèmes et techniques de l'audiovisuel et du multimedia	DOSI

- **2 concours en externe**

	BAP	Profil	Affectation
1	J	Gestion financière et comptable	DAF
2	E	Gestionnaire de parc informatique et télécom	DOSI

Le ministère demande expressément à l'établissement d'appliquer la règle en vigueur du 1/2 de concours interne maximum sur le nombre total de postes ouverts sur les deux type de concours sous peine de ne pas valider l'ensemble des demandes d'ouverture de concours en ASI soit :

- 5 concours en interne
- 5 concours en externe

Après consultation la nouvelle proposition de répartition d'AMU est la suivante :

Concours interne*			
	BAP	Profil	Affectation
1	J	Assistant en gestion administrative	FEG
2	J	Assistant en gestion administrative	MEDECINE
3	J	Assistant en gestion administrative	DRI
4	J	Assistant en gestion administrative	DEVE
5	F	Assistant systèmes et techniques de l'audiovisuel et du multimedia	DOSI

*Les trois postes internes supprimés au titre de la campagne 2015 seront décalés sur la campagne 2016.

Concours externe			
	BAP	Profil	Affectation
1	J	Gestion financière et comptable	DAF
2	E	Gestionnaire de parc informatique et télécom	DOSI
3	J	Assistant en gestion administrative	AMU
4	J	Assistant en gestion administrative	AMU
5	J	Assistant en gestion administrative	AMU